



**AÉRODROME :** CIV.

**SITUATION :** A proximité W. de la ville

**TÉL :**

**CONTROLE LOCAL :** APP : assurée par TWR : 120,2

**CONSIGNES PARTICULIÈRES D'UTILISATION :**

Le circuit à droite est formellement interdit pour la piste 14 à cause de la proximité immédiate de la chaîne montagneuse du Mayombe. Les virages à grand rayon sont recommandés aux extrémités de la piste et sur l'aire de stationnement pour éviter la détérioration de la surface.

Virer à droite après décollage au QFU 320° et à gauche après décollage au QFU 140°.

Les points fixes doivent se faire sur les parties revêtues à cet effet aux extrémités de la piste.

Renseignements cartographiques non WGS 84

CORRECTIONS : Déclinaison magnétique